



[contact@asl-grandvillage.fr](mailto:contact@asl-grandvillage.fr)  
Site : [www.asl-grandvillage.fr](http://www.asl-grandvillage.fr)

- **ENTRETIEN DES HAIES PRIVÉES**

Nous vous rappelons le Règlement de la copropriété : les haies du jardin privatif ne doivent pas excéder 180 cm de haut et ne doivent pas empiéter sur les espaces-communs. (Article 3-1 de l'annexe au Règlement et Statuts de l'ASGV).

**L'entretien des haies juste derrière le grillage incombe aux propriétaires.**

- **PORTILLONS DES PETITS PASSAGES**

Le code du cadenas des portillons des « petits passages » est le 7724. Toutes les haies des propriétaires qui donnent dans ses passages doivent être entretenues. Elles sont susceptibles d'être empruntées par les pompiers en cas de problème.

- **DÉGRADATIONS**

Durant la nuit du 21 au 22 juin de nombreuses détériorations ont été signalées : vol d'un arbre planté cet automne, vol d'une bouche d'égout, dégradation de haies et d'arbres (branches cassées).

- **RANGEMENT DU LOCAL JARDINIER**

Nous recherchons des bénévoles pour ranger le local du jardinier et les garages. Si vous êtes disponible, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. Cette action sera faite à la rentrée.

- **VIDE GARAGE**

Après plusieurs demandes de propriétaires, un vide garage sera organisé le dimanche 6 octobre 2024 de 9h00 à 17h00. Vous devez vous installer sur la partie privée de votre habitation. Nous vous rappellerons les modalités auxquelles vous devrez vous soumettre quelques jours avant.

- **FERMETURE ANNUELLE**

Le secrétariat sera fermé du 1<sup>er</sup> août 2024 au 24 août 2024 inclus.

- **DEMANDES ELAGAGES/ABATTAGES**

Nous vous rappelons que les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 30 septembre et doivent être faites par écrit.

*Les membres du Conseil Syndical vous souhaitent un bel été.*